

Paroisse du Sacré-Coeur en Puisaye

Feuille de la semaine (N°129)

Semaine du 10 au 17 novembre 2019

32e dimanche du temps ordinaire C

Luc 20, 27-38.

Mourir sans laisser d'enfant ...

L'évangile de ce dimanche met en face de nous une situation humaine vécue dramatiquement par un certain nombre d'hommes et de femmes : l'impossibilité d'avoir des enfants.

Très récemment, les évêques français ont publié un document très intéressant intitulé "Respectons la dignité de la procréation". C'était une contribution au débat sur le projet de révision de la loi de bioéthique. « Puisque toute personne, quelle qu'elle soit, a une dignité, elle doit être traitée comme une fin et jamais comme un moyen. » Ils rappelaient en outre que la procréation est « la première forme d'hospitalité ». Ils nous invitaient à cultiver « l'attention au mystère de la personne et à sa transcendance ». Ils nous invitaient enfin à réfléchir à cette question : « N'est-ce pas la perception intuitive de ce mystère qui dans les yeux des parents regardant avec amour leur enfant, éveille la joie, la gratitude, la sollicitude et une sorte de respect sacré devant ce qui les dépasse ? »

La foi dans la Résurrection apporte un éclairage nouveau sur la dignité de la personne humaine.

Avec la Résurrection, la personne humaine n'a plus à se soucier de sa survie à travers sa descendance. La valeur d'une personne ne dépend plus de sa progéniture. La fécondité humaine ne se limite plus à la fécondité biologique. Chaque être humain ne se définit plus simplement comme un maillon dans la chaîne de l'évolution de l'espèce. Il possède une consistance propre, une importance en soi. L'enfant n'est plus le prolongement de ses parents mais un don de Dieu.

"Les ressuscités ne prennent ni femme ni mari". Pourquoi ? Parce qu'ils ne peuvent plus mourir.

La Résurrection vient reconnaître chaque homme et chaque femme dans sa singularité, dans son unicité. En nous ressuscitant, Dieu nous dira à chacun, chacune : « Tu es Unique ». C'est en cela que la Résurrection vient accomplir le projet d'Alliance de Dieu. L'être humain n'est pas fait pour être seul. Il est destiné à une alliance éternelle qui s'exprime déjà dans les paroles dites par Adam à Eve : « Voici l'os de mes os, la chair de ma chair. » Le mariage est une figure de cette alliance mais une figure transitoire.

Les consacrés célibataires (prêtres, religieux et religieuses) sont le signe de la Résurrection. Signe incompris aujourd'hui mais nécessaire, prophétique. Ils nous rappellent que le mariage est une réalité relative qui ne doit pas être absolutisée. Ils nous aident à donner une signification spirituelle à la vie humaine.

Que notre foi dans le Seigneur, Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob grandisse ! L'humanité doit faire le chemin qu'a fait ces 3 patriarches pour découvrir que Dieu n'est pas le Dieu des morts mais des vivants.

CC

**Agenda
hebdo :**

Cette semaine les prêtres du diocèse se retrouvent au monastère de la Pierre-qui-Vire pour vivre un temps de retraite spirituelle. Il n'y aura donc pas de messe en semaine.

lundi 11/11 :
14h30 Café-Sourire à St-Suveur en P ;
18h prière du Rosaire à St-Martin des Ch.

mardi 12/11

mercredi 13/11 : 14h
Café-Sourire à Bléneau ;

jeudi 14/11 :
19h15 Parcours Alpha

vendredi 15/11

samedi 16/11 :
parcours Alpha à St-Fargeau ;
10h Fraternité à St-Sauveur en P

dimanche 17/11 :
dimanche
« pour faire communauté »
à partir de 9h30 ; 11h messe à St-Fargeau